



Ingénieur Patrice Edeline Conseil

CONTRAT D'ASSISTANCE TÉLÉPHONIQUE

Contrat N°

ENTRE : La Société INPEC, E.U.R.L., au capital de 8 000 €
Située 31, avenue du Centre BURES SUR YVETTE (91440), RC Versailles 404 151 003 000 13
Représentée par Monsieur Patrice EDELINE, Ingénieur. Tel : 06 08 10 53 39

ET : La société
Située :

1. DESCRIPTION DES CONFIGURATIONS LOGICIELS COUVERTES :

L'ensemble des logiciels Windows

2. OPTIONS DE SERVICE :

Forfait assistance téléphonique heures par an.
Au-delà du forfait, le prix horaire sera de soixante euros.

3. DATE DE DEBUT DU SERVICE :

Signature du contrat

4. DUREE DE LA PERIODE MINIMUM INITIALE ET DES PROLONGATIONS :

Période initiale de douze mois. Prolongation par tacite reconduction pour des périodes de douze mois, sauf notification écrite parvenue au moins trois mois avant la fin de la période en cours.

5. PERIODE DE SERVICE :

De 8 heures à 20 heures du lundi au vendredi, à l'exception des jours fériés.

6. DELAI D'INTERVENTION :

Quarante huit heures à compter de la réception de l'appel.

7. REDEVANCES :

Coût total annuel d'accès au service : €H.T.

Cette redevance est payable terme à échoir, révisable au début de chaque période.

La nouvelle redevance sera égale à la précédente majorée d'un coefficient obtenu en rapportant la base SYNTEC, définie ci-dessous, à l'indice SYNTEC du mois de référence de la période en cours.

Base SYNTEC : Septembre 2006 = 214,2 (Source Usine Nouvelle)

Fait en deux exemplaires à Bures sur Yvette.

INPEC
Patrice EDELINE

Le client :

Faites précéder votre signature de la mention
'lu et approuvé'